

**Comité de Défense des Travailleurs Frontaliers  
de la Moselle**

1, Rue de la Paix · BP 30301 · 57203 SARREGUEMINES CEDEX · Tél.: 03.87.95.53.41

**Comité de Défense et d'Initiatives des Travailleurs Frontaliers  
au Luxembourg**

17, Rue de l'Orne · BP 28 · 57390 AUDUN LE TICHE · Tél. : 06 80 32 32 81

## **Résolution**

**Nos gouvernants ne cessent de nous parler des bienfaits de l'Europe et dans le même temps, les pionniers de l'Europe que sont les travailleurs frontaliers se débattent dans la tourmente des lois françaises, allemandes, luxembourgeoises et européennes dont bon nombre sont discriminatoires, d'autres carrément inacceptables.**

**Ces situations intolérables sont une entrave à la libre circulation des travailleurs tant prônée par l'Union européenne.**

**A travers cette forte manifestation du 6 octobre 2018, les travailleurs frontaliers actifs et retraités demandent au gouvernement français, d'engager des discussions avec leurs homologues allemands et luxembourgeois, afin qu'il y ait une volonté politique de régler favorablement leurs revendications, à savoir :**

- **Abrogation de la réforme du paiement des allocations de chômage par l'Allemagne et le Luxembourg qui pénalisera les frontaliers chômeurs ;**
- **Abrogation de l'application de la CSG-CRDS sur la retraite allemande ;**
- **Abrogation de la spoliation fiscale des travailleurs frontaliers intérimaires ;**
- **Reconnaissance des taux d'invalidité entre la France, l'Allemagne et le Luxembourg.**

***Les fiches techniques de ces revendications sont jointes à la présente résolution.***

**6 octobre 2018**